



Cfdt:

BNP PARIBAS

08/07/2025



Juan -Antonio GONZALEZ

06 67 24 54 97



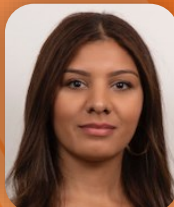
Sophie CREPEAUX

06 98 54 95 03



Stéphanie BOUKOBZA

07 86 23 54 74



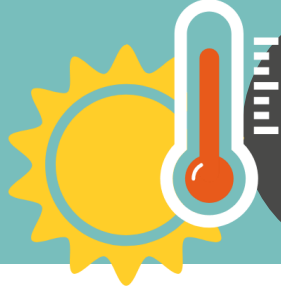
Anissa LAIDOUNI

07 71 54 87 22



Claudine OMS

07 61 41 04 82



RÉGION IDF OUEST

EPISODES CLIMATIQUES

ACTIONS DE VOS ELUS CFDT

Vous aurez l'intégralité du mail en

[Cliquant ici](#)



« Bonjour,

La CFDT souhaite à nouveau vous alerter sur des manquements importants aux obligations légales de BNP PARIBAS en matière de prévention des risques professionnels, en particulier dans le contexte des vagues de chaleur actuelles, vagues qui sont et seront de plus en plus fréquentes, longues, avancées et étendues dans l'année selon les météorologues.

Or nous rappelons, que quand bien même notre entreprise cherche à les transférer ses responsabilités sur les managers, c'est bien elle qui en sa qualité d'employeur reste responsable devant la loi.

Des salariés se sont sentis mal, des clients ont exprimé leur compassion au regard des conditions de travail dégradées du fait de la chaleur, des agences ont été fermées du fait d'une température insupportable.

Des salariés ont aussi été repliés sur d'autres sites pas forcément climatisés en plein pic de chaleur avec un allongement parfois conséquent de leur temps de trajet.



Aucune mesure préalable permettant le télétravail n'a été déployée de façon préventive alors que le plan de continuation d'activité la prévoit pourtant.



Nous insistons sur le caractère urgent et impératif de ces mesures, qui relèvent non seulement de la loi, mais également du respect élémentaire des conditions de travail et de la dignité des salariés.

Dans l'attente d'un retour rapide et d'actions concrètes de votre part, nous nous réservons le droit de mise en place de tout moyens d'actions supplémentaires concernant ces sujets. »